



La Voie À Suivre

TAZRIA METSORA

621

17 AVRIL 2010

3 IYAR 5770

Publication
HEVRAT PINTO
Sous l'égide de
RABBI DAVID HANANIA
PINTO CHLITA
11, rue du plateau
75019 PARIS
Tel: 01 48 03 53 89
Fax 01 42 06 00 33
www.hevratpinto.org
Responsable de publication
Hanania Soussan

GARDE TA LANGUE

On s'appelle criminel !

Si l'on connaît la nature de certaines personnes, qu'on sait qu'elles disent habituellement du lachon hara, qu'elles ont toujours envie de dire du mal des autres, et qu'on va néanmoins s'installer parmi elles, même si on ne participe pas du tout à leurs discours, on s'appelle pourtant un criminel, car on a transgressé les paroles des Sages, qui ont ordonné de s'éloigner de l'écoute de propos qui ne sont pas permis.

A plus forte raison si on est prêt à écouter ce qu'elles disent, c'est une faute impardonnable, et cela s'inscrit en haut dans le livre du souvenir.

(Hafets 'Haïm)

HORAIRES DE CHABAT		
	Allumage	Sortie
Paris	20:26	21:37
Lyon	20:10	21:18
Marseille	20:04	21:10

LA FAUTE DU LACHON HARA (PAR RABBI DAVID HANANIA PINTO CHLITA)

Les parachiot Tazria et Metsora sont en général lues ensemble, et pour expliquer le rapport entre elles, il est dit au début de la parachat Tazria (Vayikra 12, 2) : « Quand une femme engendre et met au monde un mâle... », et dans la parachat Metsora il est dit (ibid. 14, 2) : « voici quelle sera la loi sur le lépreux (metsora) », ce que la Guemara (Arakhin 15b) lit comme « la loi sur celui qui a dit du lachon hara (« motsi ra »), du mal de quelqu'un ». La parachat Tazria comporte également les lois concernant le lépreux (metsora). Comme nous l'avons dit, celui qui dit du lachon hara engendre du lachon hara, et de ces quelques mots sort beaucoup de lachon hara, qui laisse des traces à jamais.

On sait que Hachem punit et récompense mesure pour mesure (Sanhédrin 90a). C'est pourquoi quelqu'un qui dit du lachon hara est la cause que les autres s'éloignent de celui dont il a parlé. Par conséquent le Saint béni soit-Il le punit mesure pour mesure, il est frappé de lèpre, son corps se remplit de plaies, et tout le monde s'éloigne de lui, ainsi qu'il est écrit (Vayikra 13, 45-46) : « Le lépreux sur qui sont les plaies restera isolé, sa place est en dehors du camp. »

Cette semaine a vu Roch 'Hodech Iyar, et ce Chabat, nous lisons ensemble deux parachiot, Tazria et Metsora. Il a déjà été dit dans les livres saints qu'à Roch 'Hodech l'homme se renouvelle, et que toutes ses fautes lui sont pardonnées. Pourtant sur ce mois-ci, les Sages ont dit (Yébamot 62b) qu'il a vu la mort des vingt-quatre mille élèves de Rabbi Akiva, pas parce qu'ils avaient dit du lachon hara, mais uniquement parce qu'ils avaient manqué de respect les uns envers les autres.

Les Sages ont également dit (Yérouchalmi Péa 1, 1) que les soldats du roi David, quand ils partaient à la guerre, même s'ils étaient des justes parfaits, trouvaient la mort au combat, alors que les soldats du roi A'hav, même s'ils étaient mauvais et idolâtres, étaient vainqueurs. La raison en est que parmi les soldats de David certains étaient médisants, c'est pourquoi ils trouvaient la mort, alors qu'entre les soldats d'A'hav il y avait de l'amour, ils ne disaient pas de lachon hara sur le prochain, c'est pourquoi ils ne mouraient pas. Nous apprenons de là à quel point la faute du lachon hara est grave, pire même que de manquer de respect envers le prochain.

Mais il faut expliquer quelque chose. Si le châtement du lachon hara était la lèpre, pourquoi les soldats du roi David mouraient-ils plutôt que d'être frappés de lèpre en châtement de leur lachon hara ? De plus, il est plus grave de dire du lachon hara que de manquer de respect envers le prochain, alors pourquoi les élèves de Rabbi Akiva, qui n'avaient pas dit de lachon hara, mais avaient uniquement manqué de respect les uns envers les autres, au lieu d'être frappés de lèpre, ont encouru un châtement si grave qu'ils sont morts avant la fête de Chavouot, sans même avoir pu fêter Chavouot, la fête du don de notre Torah ?

Voici comment on peut l'expliquer. Ne pas respecter autrui est une faute grave, susceptible d'attirer le début

d'une catastrophe. Cela signifie que c'est à peine un début au lachon hara : en particulier chez des talmidei 'hakhamim, quand quelqu'un ne veille pas au respect de l'autre, c'est comme s'il avait dit du lachon hara. En effet, tout le monde constate que ce talmid 'hakham ne veille pas à l'honneur de l'autre, et va propager ce qu'ont vu ses yeux, si bien que cela débouche vraiment sur du lachon hara. C'est pourquoi pour Hachem, quiconque néglige l'honneur de l'autre est considéré comme s'il avait dit du lachon hara, et son châtement est très grave. En effet, quand on ne respecte pas l'honneur de l'autre, on en viendra en fin de compte à dire du lachon hara et à être passible de mort.

Les initiales de « Tazria-Metsora » sont les lettres de « met » (mort), et les dernières lettres de « Tazria-Metsora » (« ayin, ayin ») ont la même valeur numérique que « kam » (se lever). De plus, « met » avec le mot lui-même a la valeur numérique de « emet » (la vérité), c'est-à-dire que celui qui dit du lachon hara fait exister (mekayem) ses paroles qui sont vérité (emet), et provoque la mort de l'autre, si bien qu'il finira par mourir lui aussi, puisque tout le monde meurt par la faute du lachon hara, y compris lui-même. Il entraîne les mêmes conséquences pour les autres, et celui qui écoute est également puni.

C'est pourquoi la Torah vient nous mettre en garde contre le fait de médire. Celui qui dit du mal de l'autre est puni de la lèpre, parce qu'il a causé sa mort, mais s'il se garde du lachon hara et ne dit que du bien des autres, alors « kam », il se lève, parce qu'il a réussi à vaincre cette très grave faute et à ne pas dire de lachon hara. Malheur à celui qui parle du prochain, et qui n'aura aucun moyen de se relever ! C'est pourquoi il faut faire très attention à la faute du lachon hara.

Mais tout cela concerne les gens simples. Quand il s'agit de tsaddikim, s'il y a en eux la faute du lachon hara et qu'ils n'aient pas veillé à respecter l'honneur du prochain, alors Hachem leur demande des comptes pour chaque petite chose, ainsi que le disent les Sages (Yébamot 121b, Bava Kama 50a), et les punit sévèrement, par la mort. Il ne les met pas en garde par la lèpre, parce que la Torah leur a déjà enjoint de se respecter mutuellement et de ne pas dire de lachon hara. C'est pourquoi les soldats du roi David, qui étaient des tsaddikim, et les élèves de Rabbi Akiva, qui étaient des tsaddikim, et qui n'ont pas veillé à l'honneur des autres et ont dit du lachon hara, sont morts plutôt que d'être frappés de la lèpre.

Nous trouvons une indication de la gravité de la faute pour les tsaddikim chez Myriam, qui n'a pas vraiment dit de lachon hara sur Moché, mais uniquement de la « poussière de lachon hara », et a pourtant été frappée de lèpre, ainsi qu'il est dit (Bemidbar 12, 10) : « Voici que Myriam était lépreuse comme la neige. » Pourquoi ? Parce que ses paroles étaient considérées comme du lachon hara, eu égard à sa grandeur. Cela signifie que si elle avait vraiment dit du lachon hara sur Moché, elle serait morte. C'est clair.

Nous voyons donc de tout cela combien il faut faire attention à la « poussière de lachon hara », et à plus

suite page 2

forte raison au lachon hara proprement dit. En particulier à notre époque, où cette faute paraît si légère aux gens que chacun se sent la permission de parler, en pensant que ce n'est pas du lachon hara. Même s'il n'y a plus de lèpre à notre époque, il faut faire très attention au lachon hara. Qui sait si tous les accidents et les maladies qui tuent des milliers de gens chaque semaine ne sont pas dus au lachon hara ! En effet, les soldats de David et les élèves de Rabbi Akiva sont

aussi morts pour avoir provoqué du lachon hara. Par conséquent, à combien plus forte raison le véritable lachon hara !

Puisse la volonté de D. être que par le mérite de la sainteté de Roch 'Hodech, et du Chabbat Tazria-Metsora, l'amour du prochain se renouvelle en nous, ainsi que les paroles permises et saintes. Et puisse Hachem dire « assez » à nos malheurs, Amen, qu'il en soit ainsi.

UNE TORAH DE VIE

LES FACTEURS DE COAGULATION LE JOUR DE LA CIRCONCISION

« D. a dit à Avraham : et toi, garde Mon alliance, toi et ta descendance après toi dans leurs générations. Voici Mon alliance que vous observerez, entre Moi et vous et votre descendance après toi, circoncisez tout mâle. Vous circoncirez la chair de votre prépuce, et ce sera un signe d'alliance entre Moi et vous. A huit jours sera circoncis tout mâle pour vos générations, ceux qui sont nés à la maison et acquis par l'argent, de tout étranger qui n'est pas de votre descendance. Tu circonciras certainement tout enfant né à la maison et acquis par ton argent et Mon alliance sera dans votre chair, une alliance éternelle. Un mâle incirconcis qui ne circoncira pas la chair de son prépuce, cette vie sera retranchée de son peuple, il a transgressé Mon alliance » (Béréchit 17, 9-14).

Une promesse du ciel est fortement et inébranlablement attachée à cette précieuse mitsva de la circoncision, une promesse que l'exécution de la mitsva sera observée par le peuple d'Israël à jamais, dans toutes les générations et à toutes les époques. Sans aucun doute, c'est la plus célèbre mitsva du judaïsme, et même les juifs qui n'observent pas encore la Torah et les mitsvot veillent à l'accomplir à tout prix.

Nous devons réfléchir à la mitsva, car la sainte Torah ne nous ordonne pas de circoncire le bébé qui est né immédiatement dans les premiers jours, elle ne nous ordonne pas non plus de le circoncire à partir du huitième jour, mais « le huitième jour on circoncira la chair de son prépuce », le huitième jour précisément.

Naturellement, nous n'avons pas la prétention de comprendre avec notre intelligence limitée la profondeur de la raison de l'ordre de la sainte Torah. Mais il convient de réfléchir à une nouvelle découverte scientifique extraordinaire, qui se rapporte au huitième jour, où la Torah nous a ordonné d'accomplir la mitsva de la circoncision.

Le Rav Zamir Cohen chelita, dans son livre « HaMahapakh », cite un passage impressionnant des propos du Dr Ila Abramow, dans un article intitulé « Les problèmes de la coagulation et du saignement chez le nouveau-né », mais auparavant il fait une remarque importante :

Nous devons savoir que ce n'est pas parce que le huitième jour est celui qui convient le mieux pour la circoncision que nous avons reçu l'ordre de la pratiquer le huitième jour. Au contraire, c'est parce que la circoncision doit se passer le huitième jour, pour des raisons connues de D. seul, que le Créateur a fait que le huitième jour, le corps ait un niveau suffisant de facteurs de coagulation pour éviter une hémorragie, afin de permettre l'exécution de la mitsva. Comme le disent les Sages dans le Zohar (parachat Terouma 161, 1) : « Le Saint béni soit-Il a regardé [pour ainsi dire] la Torah pour créer le monde. » Cela signifie que le monde a été créé en accord avec les exigences de la Torah, et non l'inverse.

Un taux de coagulation suffisant

A présent, voici cette étonnante citation du docteur Abramow :

« Le processus de la coagulation dépend d'un groupe de protéines qui sont créées dans le foie, appelées des « facteurs de coagulation ». On désigne ces facteurs par des chiffres romains (1 à 13), et ils s'activent les uns les autres en une chaîne enzymatique, jusqu'à ce que soit obtenu un coagulant stable qui s'appelle la fibrine. Dans les premiers jours qui suivent la naissance, le foie n'est pas encore assez développé pour avoir cette activité, et il est clair qu'il ne pourrait pas supporter le poids d'un acte chirurgical, qui risquerait de provoquer la mort du bébé à la suite d'une hémorragie massive, contre laquelle le bébé serait impuissant. Physiologiquement,

jusqu'à l'âge de 8 jours le foie commence à être de plus en plus puissant, à fonctionner de mieux en mieux, et à huit jours il y a déjà un taux de de coagulation suffisant pour empêcher une hémorragie. »

Le docteur James Armand Kwick, qui a été pendant de nombreuses années chef de service de biochimie à l'Université Market dans le Wisconsin, s'est spécialisé dans la recherche sur les composantes du sang. Dans ce domaine, il a fait un certain nombre de découvertes importantes, et a même développé certains tests qui portent son nom. Son test pour vérifier le temps nécessaire à la coagulation et la quantité de prothrombine dans le sang est considéré comme une découverte qui a ouvert une ère nouvelle à la recherche.

Le Dr James Armand Kwick mentionne dans ses écrits qu'alors que pendant les premiers jours de la vie du bébé, la quantité de facteurs de coagulation dans le sang est basse, et qu'une petite coupure risque de provoquer facilement une forte hémorragie, vers le huitième jour, la capacité de coagulation se met à augmenter. De son point de vue, il affirme : « Ce n'est pas un hasard que dans la religion de Moïse, la cérémonie de la circoncision soit fixée justement au huitième jour. »

Un écho dans la Bible

Dans ce contexte, il faut souligner que même des médecins non-juifs, comme le Dr James Armand Kwick, qui est considéré comme l'un des personnages les plus importants de l'histoire de la médecine aux Etats-Unis, ont exprimé leur émerveillement de cette correspondance entre le temps de la coagulation et celui de la circoncision.

Il y a plus :

En été 5760 est sorti une édition mise à jour du best-seller du Dr S. I. MacMillan : « Aucun de ces maladies », où il constate avec étonnement qu'alors que pendant les premiers jours du bébé il y a un manque significatif de facteurs de coagulation, après le huitième jour ils sont à un niveau suffisant et fixe, qui se maintient pendant toute la vie humaine (100%), mais vers le huitième jour, ils augmentent à un rythme rapide, et atteignent 110% !

C'est-à-dire que le huitième jour après la naissance de l'homme, et uniquement le huitième jour, le taux de facteurs de coagulation atteint un summum, supérieur à la quantité ordinaire qui accompagne l'homme pendant toute sa vie sur terre.

Puisque le scientifique Dr McMillan a reconnu les découvertes de la biologie, il ne cache pas son enthousiasme des découvertes médicales, et il écrit : « Il faut louer les savants qui ont travaillé pendant toutes ces années jusqu'à découvrir qu'aujourd'hui, le moment le plus sûr pour accomplir la circoncision est le huitième jour. Mais au moment où nous nous inclinons ainsi devant cette nouvelle découverte, nous pouvons entendre un sourd écho des pages de la Bible. »

« Ces pages nous rappellent qu'il y a 4000 ans, D. a ordonné à Avraham l'Hébreu de circoncire son fils, et Avraham a circoncis son fils justement le huitième jour, et pas à cause d'une conclusion scientifique qui devait venir après de nombreuses années de recherche... mais parce que ce jour a été choisi par Celui qui a créé les facteurs de coagulation. »

Celui qui a des yeux voit certainement ici très clairement la main de D., Qui dirige la Création, Qui a donné la Torah, et qui a relié avec une grande exactitude le jour où les facteurs de coagulation du sang arrivent à leur maximum, avec le jour de la mitsva de la circoncision.

LES PAROLES DES SAGES

« Au huitième jour, il circonciera l'excroissance de sa chair » : c'est ainsi que la mitsva de la circoncision, qui est chère à tous et pour laquelle les bnei Israël se sacrifient, est énoncée dans la Torah. Cette mitsva s'est parée de nombreuses coutumes ayant pour but d'édifier une muraille de protection autour de l'enfant dès sa venue au monde, dès le jour de son entrée dans l'alliance avec le Créateur et ce, pour toute sa vie. La joie qui s'y trouve associée ne s'arrête pas là. Dans les diasporas, de nombreuses coutumes, dont certaines diffèrent par leurs expressions et leurs caractères, ont été conservées. Chaque communauté a les siennes, chaque famille suit la tradition de ses pères... Chacune de ces habitudes est spécifique, mais associées, elles composent une symphonie unique avec des notes de joie de la mitsva, accompagnée de tambours et d'orchestres, de cantique, de musique et de gratitude.

Dans le traité Baba Kama apparaît la première coutume, qui consiste à organiser un repas de fête le vendredi soir qui suit la naissance d'un garçon. Cette réception est appelée « chavoua haben (la semaine du garçon) » ou « yéchoua haben (la délivrance du garçon) », car le nouveau-né a été délivré des entrailles de sa mère. On a pris l'habitude de faire ce repas le vendredi soir car c'est un moment où, en général, toute la famille peut se réunir.

Plus tard, le nom de ce repas est devenu « chalom zakhar », et nous allons voir les significations de cette nouvelle dénomination.

Le gaon Ya'avets écrit dans son livre « Migdal Oz » que ce repas a été institué pour que les gens viennent consoler l'âme du nouveau-né, qui est triste de descendre dans ce monde, lieu de danger où elle devra passer une période donnée. Peut-être nomme-t-on ce repas « séoudat zakhar » en relation avec le mot « zekhira », qui signifie « souvenir », parce qu'au moment de la naissance, un ange fait oublier au bébé toute la Torah qu'il avait apprise dans le ventre de sa mère. Ce repas a lieu justement le jour du Chabbat, à propos duquel il est dit « zakhor (souviens-toi). »

En plus des friandises servies aux invités, certains ont l'habitude de consommer des noix lors de cette réception, car le Midrach dit que dans le verset de Chir Hachirim « je suis descendu vers le verger de noyer », il s'agit de la mitsva de la circoncision.

La coutume est répandue d'y servir aussi des pois chiches, aliment de deuil, car cette réception a pour but de consoler le nourrisson qui est en deuil de la Torah qu'il a oubliée.

Dans la plupart des communautés sépharades, on n'avait pas l'habitude de réunir les proches pour « chalom zakhar » le soir du Chabbat.

En revanche, différentes coutumes ont pris place le Chabbat qui précède le jour de la circoncision, essentiellement lors des prières qui se déroulent avec une solennité particulière en l'honneur du père du bébé. Dans les communautés orientales, ce Chabbat est appelé « le Chabbat du père du garçon (« avi haben ») » : le papa monte à la Torah et on chante pour lui divers poèmes liturgiques. Après la prière, on le raccompagne chez lui et le bedeau distribue de l'eau de rose aux fidèles de la communauté.

Depuis la veille de la circoncision, « Brit Yitz'hak », ou, selon la dénomination yiddish « Vach nacht », le Satan cherche l'occasion de nuire au nouveau-né de sorte qu'il ne puisse pas accéder à la mitsva de la circoncision. En effet, il est insupportable au Satan de voir Israël accomplir cette belle mitsva qui sauve du Guéhénom. Dans le livre « Maté Moché », l'auteur trouve un appui à cette coutume dans le verset : « Tu préserveras ('tichmor') mon alliance » c'est-à-dire qu'à partir du moment de l'entrée dans l'alliance ('brit'), une surveillance ('chemira') est nécessaire.

D'après le Chla, l'essentiel de la 'surveillance' consiste à « rester réveillé jusqu'au moment de la circoncision, à étudier la Torah et à accomplir de bonnes actions ». Il rapporte également dans le livre « Yessod Yitz'hak » qu'on a l'habitude, lors de la veille de la circoncision,

appelée « vach nacht », d'engager des enseignants afin qu'ils chantent et lisent des louanges et des psaumes, dans le but d'écarter les forces du mal et de couper toutes les épines qui entourent la rose suprême.

Dans son livre « Chem Hagedolim », le 'Hida illustre l'importance de l'étude lors de cette nuit-là par l'histoire suivante, racontée par un sage qui l'avait lui-même entendu de la bouche d'un ancien qui en avait été le témoin :

Le Rav Tséma'h Tsarfati avait été malade durant deux ans à Damas. Il lui était alors impossible de bouger. Puis D. eut pitié de lui, envoya un ange qui le guérit, et miraculeusement il recouvra la santé et fut de nouveau parmi nous. Ce qui s'était passé avait quelque chose d'extraordinaire : en effet, le Rav, zal, raconta que le prophète Eliahou lui était apparu, lui annonçant qu'il guérirait s'il s'engageait à étudier chaque veille de circoncision pour les nouveaux-nés de la ville. Le Rav accepta, et immédiatement il retrouva une bonne santé. Depuis ce jour, il prit l'habitude de se rendre, chaque veille de circoncision, à l'endroit où cette dernière aurait lieu, et d'y étudier toute la nuit.

Dans les communautés achkénazes, l'habitude est que les maîtres accompagnent les enfants chaque veille de circoncision, vers le soir, dans la maison de l'accouchée, pour lire les versets « vihi noam » et « hamalakh hagoel » puis leur distribuent quelques friandises. D'autres font ainsi seulement dans la nuit qui précède la cérémonie.

Place honorable

L'histoire suivante est tirée de « Pirkei DeRabbi Eliezer » (chapitre 29) :

La mitsva de la circoncision était correctement observée par tous jusqu'au schisme du royaume d'Israël, à partir duquel elle fut abandonnée par la tribu d'Ephraïm. Le prophète Eliahou fut saisi d'une grande jalousie pour D. et fit jurer le ciel de ne pas faire tomber de pluie ni de rosée sur la terre. Izével entendit cela et chercha à le tuer. Eliahou se mit alors à prier devant Hachem.

D. lui dit : « Es-tu meilleur que tes ancêtres ? Ya'akov a fui et a été sauvé, ainsi qu'il est dit « Ya'akov a fui vers le champ d'Aram. » Moché a également fui et a été sauvé, ainsi qu'il est dit « Moché s'est enfui de devant Pharaon. » De même pour David, ainsi qu'il est dit « David a pris la fuite. » Eliahou s'est levé, a fui Israël et a été épargné, ainsi qu'il est dit « il se leva, mangea, et but. » »

D. lui est apparu en disant : « Que t'arrive-t-il ici, Eliahou ? »

Il a répondu : « Je suis jaloux pour Toi. »

D. a répliqué : « Tu es éternellement jaloux ! Tu l'as déjà été à Chitim à cause de l'adultère, ainsi qu'il est dit : 'Pin'has fils d'Elazar', et à présent à nouveau ! Je te jure qu'aucune circoncision n'aura lieu sans que tu y sois présent. »

C'est pour cela que nos sages ont institué de réserver une place d'honneur à l'ange de l'alliance, ainsi qu'il est dit : « l'ange de l'alliance, que vous attendez, vient ».

Peut-être me le bénira-t-il

Rabbi Aharon HaCohen de Lunel rapporte une histoire intéressante dans son livre « Or'hot 'Haim » à propos des lois de la circoncision : les anciens ont raconté à Rabbeinou Nissim zal que le jour où son père l'a fait entrer dans l'alliance de D., il s'est assis sur le siège « préparé », puis s'est levé et assis sur l'autre siège prévu. Plus tard, on lui a demandé quel était le sens de son acte. En effet, nous n'avions jamais vu personne agir ainsi. Il a répondu : J'ai appris des anciens sages que ce siège « préparé » est destiné à Eliahou, ange de la circoncision. C'est pourquoi je me suis assis dessus avec l'enfant, peut-être me le bénira-t-il et lui fera-t-il acquiescer la sagesse grâce à sa bénédiction...

« Un pigeon ou une tourterelle comme expiatoire » (12, 6)

Le Ba'al HaTourim fait remarquer que partout, l'Écriture cite la « tourterelle » avant le « pigeon », sauf ici. La raison en est qu'on n'en apporte qu'un seul, or si l'on trouve un pigeon on ne prendra pas une tourterelle, parce que son conjoint la pleure et ne s'unit pas à une autre...

Nous comprenons donc pourquoi il est dit plus loin « et si on n'a pas les moyens d'un mouton, on prend deux tourterelles ou deux pigeons ». Ici, la Torah fait passer les tourterelles avant les pigeons, et la raison en est qu'ici il est dit d'amener « deux tourterelles ». Comme on en amène deux, il vaut mieux a priori que ce soit des tourterelles, qui sont plus grosses. Mais si on n'a pas les moyens de se procurer des tourterelles, on amènera des pigeons.

La leçon morale qui s'en dégage, écrit Rabbi Chimon Miller chelita dans son livre « Chaï Latorah », est que nous devons apprendre combien la Torah oblige l'homme à sentir la situation de l'autre, au point de l'obliger à tenir compte d'une douleur quelconque chez les animaux. C'est pourquoi comme D. a implanté dans la tourterelle et les pigeons de ne pas prendre un autre conjoint, la Torah a ordonné d'amener a priori un pigeon et non une tourterelle, car le pigeon est plus jeune et son conjoint ne prend pas son deuil autant que la tourterelle plus âgée, dont la douleur est plus grande. A combien plus forte raison il faut faire extrêmement attention en ce qui concerne les hommes !

« La loi sur la plaie de la lèpre »

Rabbi Chimchon Raphaël Hirsch zatsal objecte : on sait qu'un bébé d'un jour est rendu impur par les plaies (Nida 43b). Or c'est en contradiction avec la raison connue des plaies, qui viennent en châtement des fautes entre l'homme et son prochain !

Il donne la réponse suivante : de même que la lèpre dans un vêtement et sur le corps humain sert de mise en garde, il en va de même de la lèpre des enfants et des innocents, qui viennent mettre en garde les parents et les inciter à s'améliorer pour pouvoir être un exemple pour leurs enfants lorsqu'ils grandiront.

Il n'y a aucun doute que la lèpre sur le front d'un enfant est une mise en garde divine beaucoup plus efficace que si cette lèpre avait attaqué les parents eux-mêmes...

« Le cohen ordonnera et celui qui se purifie prendra deux oiseaux purs vivants » (14, 4)

Comme on n'égorge qu'un seul de ces oiseaux, pourquoi celui qui se purifie doit-il en prendre deux ?

Rabbi Yossef 'Haïm zatsal répond à cela dans « Od Yossef 'Haï » que Rabbi Chimon bar Yo'haï a d'abord estimé qu'il aurait mieux valu que l'homme ait deux bouches, l'une pour étudier la Torah et l'autre pour les affaires de ce monde, car il ne convient pas d'utiliser la même bouche pour ce qui est sacré et ce qui est profane. Mais après avoir vu que la plupart des gens disent du lachon hara, il a dit que Hachem avait bien fait de ne créer l'homme qu'avec une seule bouche.

C'est donc à cela que font allusion les deux oiseaux. A priori, il aurait convenu que l'homme ait deux langues, une pour le sacré et l'autre pour le profane, mais comme il était à prévoir qu'il fauterait, il n'a été créé qu'avec une seule langue. C'est pourquoi celui qui se purifie apportera deux oiseaux qui correspondent aux deux langues qu'il aurait dû avoir, et ensuite on n'en égorgera qu'un seul, et on enverra le second en liberté, ce qui correspond à l'annulation d'une des langues.

« Je mettrai la plaie de la lèpre dans la maison du pays où vous habitez » (14, 34)

Rabbi Chemouël bar Na'hmani a dit au nom de Rabbi Yo'hanan : les plaies viennent à cause de sept choses, dont la dernière est la mesquinerie. On est jaloux des autres et on ne fait pas profiter ses voisins de ce qu'on possède en le leur prêtant, ainsi qu'il est écrit « Je mettrai la plaie de la lèpre dans la maison du pays où vous habitez, et celui à qui appartient la maison viendra. »

L'école de Rabbi Yichmaël dit : « Celui qui se réserve sa maison à lui seul, ne veut pas prêter ses ustensiles et dit qu'il n'en a pas, le Saint béni soit-Il fait connaître ce qu'il a en l'obligeant à vider sa maison » (Arakhin 16a).

Par allusion

« Il se rasera, et ne rasera pas le « netek » »

Ce verset est le trente-troisième, allusion au fait qu'il est permis de se raser le trente-troisième jour du omer, ainsi qu'il est écrit dans le Choul'han Aroukh. Le grand « guimel » est une allusion aux trois jours de « hagbala » (avant le don de la Torah), pendant lesquels il est permis de se raser.

Le mot « vehitgalea'h » (il se rasera) a la valeur numérique de « trente-trois jours du omer ».

(« Pardess Yossef »)

A LA SUITE DE NOS PERES

EXTRAIT DE L'ENSEIGNEMENT DU GAON ET TSADIK
RABBI DAVID 'HANANIA PINTO CHELITA

Chapitre II - Maîtriser le mauvais penchant

« Annule ta volonté devant Sa volonté pour qu'Il annule la volonté des autres devant ta volonté. »

Quand l'homme sert D. avec dévouement, et se rend maître de son mauvais penchant, alors le Saint béni soit-Il l'aide aussi et annule la force de son mauvais penchant afin qu'il ne le domine pas. Ainsi (Yérouchalmi Sota 5, 5), le roi David avait tué son mauvais penchant, et il est raconté dans la Guemara que plusieurs Tannaïm avaient vaincu leur yetser hara (Kidouchin 81a). Plimo avait dit : « Une flèche dans ton œil, Satan ! », il l'a provoqué parce qu'il n'était pas du tout dominé par lui.

Il est possible que ce soit ce que veut dire le Tanna ici par le mot « les autres », une allusion au mauvais penchant qui vient des forces de l'impureté, et s'appelle « d'autres dieux », comme il est dit dans la Guemara (Chabbat 105b) : « Qui est le dieu étranger (« autre ») qui se trouve dans le corps de l'homme – c'est son mauvais penchant. »

L'homme ne peut pas arriver à tout cela par ses propres forces, mais uniquement avec l'aide de Hachem, ainsi qu'il est dit (Kidouchin 30b) : « Si le Saint béni soit-Il ne l'aidait pas, il ne pourrait pas le vaincre. » En effet, l'ange est fait de feu et l'homme de matière, de chair et de sang, mais du fait qu'il fait le premier effort en bas pour le vaincre et dominer ses passions, D. l'aide en haut mesure pour mesure et l'annule totalement pour lui.

(Extrait de « Kerem David » sur Pirkei Avot)